



Déclaration de la FNEC FP FO 63 Au CHSCT D extraordinaire du 08/11/19

Madame la Directrice académique par intérim, Nous demandons à Monsieur le Ministre d'agir !

C'est avec beaucoup d'émotion que les personnels ont pris connaissance du décès de notre collègue directrice de l'école maternelle de PANTIN (93) et du courrier qu'elle a laissé. Ce suicide s'inscrit dans la trop longue liste des drames que le Ministère et les personnels ont enregistré ces derniers mois : Jean WILLOT, Jean Pascal VERNET, Laurent GATIER ou encore cette principale du collège de Bondy qui bienheureusement est encore en vie aujourd'hui.

Ces drames ont tous un point commun, c'est qu'ils mettent en cause directement l'institution. Par leurs écrits ou les témoignages qu'ils laissent, ces collègues ont explicitement indiqué qu'ils n'en pouvaient plus des réformes incessantes, incohérentes, incompréhensibles jusqu'à la stupidité et des conséquences directes qu'elles avaient sur leurs conditions de travail.

Ainsi Christine RENON décrit de manière très précise, avec un étonnant recul de quelqu'un qui a déjà pris une décision irrévocable, ses conditions de travail.

Elle y décrit, la surcharge de travail, l'amoncellement des tâches nouvelles, l'insupportable de la mise en œuvre des réformes qui se succèdent :

- Travail les week-ends
- Stress lié à des nominations non effectuées par l'institution
- Peur de perdre une classe
- Tâches en doublon
- Outils informatiques extrêmement lourds à faire fonctionner
- Les relations de travail avec la hiérarchie
- Les difficultés avec les parents d'élèves
- La solitude du directeur
- Les aléas d'une école devenue un lieu de vie où l'on traite toute sorte de problème sauf ceux qui devraient être au centre de l'école, apprendre à lire, écrire et compter, bref à s'instruire
- La multitude des tâches allant des multiples réunions avec les différents acteurs à la rédaction de plan de sûreté, en passant par le travail de « management »...
- Les relations difficiles avec le périscolaire
- La mise en œuvre de réformes stupides, incohérentes, chronophages, ...
- Les conditions matérielles insupportables dans lesquelles se trouvent les établissements et les enseignants

- L'attitude de l'institution qui substitue le « pas de vague » à la protection qu'elle doit à ses agents

Pour la FNEC FP FORCE OUVRIERE, pour tous les personnels, la situation ne peut plus durer.

Depuis des années, la FNEC FP FORCE OUVRIERE tire la sonnette d'alarme dans les CHSCT. A chaque fois c'est la même politique qui est menée, et à nos revendications est opposée une fin de non-recevoir.

La FNECFPFO a alerté ce gouvernement et les précédents sur les réformes mises en œuvre, celle des rythmes scolaires, celle du collège, celle du lycée, la loi Blanquer, la réforme de l'évaluation et la mise en œuvre des entretiens professionnels et PPCR, la territorialisation de l'Ecole de la République, les suppressions d'emplois dans la fonction publique, ... Nous demandons d'en traiter sérieusement en CHSCT notamment parce que nous savions que ces réformes nuisent gravement à la santé des personnels.

Le bilan est là et il est désastreux. Nous ne saurions nous satisfaire de larmes de crocodile sur ces drames et de réponses médiatiques et provocatrices : la mise en place d'un grand débat pour les directeurs, la mise en place d'un questionnaire, le statut de directeur et des EPEP remis sur la table alors que tous les personnels le refusent ou encore une revalorisation forcément liée à une hausse du temps de travail ! Et M le Ministre qui se permet devant la presse d'expliquer que l'ensemble des réformes imposées depuis le début de son mandat sont positives ! Les personnels sont scandalisés ! D'autant que les réponses aux questionnaires sont connues :

- augmentation du temps de décharge de direction
- augmentation du régime indiciaire
- obtention d'une aide administrative sous statut
- allègement des tâches administratives

Pour le second degré, les revendications sont toutes aussi connues :

- baisse du nombre d'élèves par classe
- arrêt des heures supplémentaires imposables
- fin des postes partagés sur un nombre d'établissements augmentant sans cesse
- rétablissement d'un volume de DHG permettant un fonctionnement optimal
- un système informatique performant
- un accès facilité à la médecine de prévention

La FNEC FP FO et les personnels attendent dans les CHSCT Ministériel, Académiques ou Départementaux des réponses.

Avant-hier lors du CHSCT Ministériel, des chiffres effarants et glaçants sont tombés : 58 suicides en 2018-2019. 11 suicides depuis le début de l'année... et cela doit être encore loin de la réalité ! Ça ne peut plus durer : stop à l'hécatombe !

La FNEC FP FO demande des réponses claires à ces questions :

Les politiques en cours vont-elles se poursuivre ? Les questions posées avant-hier à M le Ministre étaient : Allez-vous poursuivre les suppressions de postes et de classes, allez-vous poursuivre l'école inclusive qui refuse tout enseignement adapté aux élèves les plus en difficultés et crée des situations ingérables pour les collègues ? Allez-vous poursuivre la territorialisation de l'école de la République ou réinstaller des règles nationales en terme de temps de travail et de calendrier scolaire, allez-vous cesser les regroupements de services, allez-vous cesser d'utiliser des outils informatiques barbares et peu performants pour supprimer des emplois, allez-vous restituer aux CAP toutes leurs prérogatives pour que les personnels puissent être représentés, allez-vous stopper la suppression des CHSCT, allez-vous mettre un terme au management emprunté à l'entreprise France TELECOM ?

Si le gouvernement décide de poursuivre, il portera la responsabilité non seulement des décès passés mais de ceux qui malheureusement ne manqueront pas d'arriver.

Nous ne doutons pas que la sagesse va l'emporter et que des décisions seront prises pour mettre en œuvre des mesures de prévention primaire, c'est-à-dire des mesures qui prennent en compte les causes réelles qui ont conduit à de tels actes. Pour sa part la FNEC FP FO est prête à participer à des enquêtes des CHSCT à tous les niveaux pour faire le bilan exhaustif des conséquences des réformes en cours sur la santé des agents : qu'en est-il de la loi PEILLON ? Qu'en est-il de l'évaluation des personnels et de PPCR ? Qu'en est-il des regroupements de services ? Qu'en est-il de la protection fonctionnelle due aux agents ? Qu'en est-il de la médecine de prévention et du suivi individuel des agents ?

C'est cela la prévention primaire des risques professionnels. C'est cette démarche que nous attendons. La FNEC FP FO se refusera à toute tentative qui viserait à faire porter la responsabilité de la situation aux personnels qu'il faudrait accompagner dans les difficultés. En ce sens nous refusons la terminologie employée de souffrance au travail qui n'est que le résultat des conditions de travail imposées par l'employeur.

Dans le département, il faut permettre aux directeurs de moins de 4 classes d'avoir leurs décharges réglementaires comme le stipule la circulaire de 2014. La loi doit être appliquée ! Alors Madame la DASEN, qu'en est-il sur ce point ? Nous en avons parlé directement au Ministère les 22 octobre et 5 novembre. Les représentants du Ministère ne semblaient pas être au courant de la situation catastrophique de notre département sur ce point. C'est extrêmement étonnant. Il s'est engagé à regarder de près la situation : qu'en est-il aujourd'hui ? Comment se fait-il encore aujourd'hui que le département du Puy de Dôme reste hors la loi ?

Pour conclure, Madame la Directrice Académique, vous devez prendre conscience de la colère des personnels. Elle s'est exprimée à fleur de peau lors des événements dramatiques que nous avons vécus.

À partir du 5 décembre, les salariés tous secteurs confondus se mettront en grève contre le projet de réforme des retraites qui visent à baisser les retraites de tous et en particulier celle des enseignants. Les revendications catégorielles ressurgiront à cette occasion.

D'ici le 5 décembre, le Ministre, le gouvernement, les DASEN peuvent et doivent prendre des décisions. Nous les attendons, dans le cas contraire, ce sera la grève, les salariés s'y préparent, la FNEC FP FO et sa confédération y contribuent.

Nous vous remercions de votre écoute.